

SANCHEY
Place de l'An 2000

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 02 AVRIL 2017.



EXEMPLAIRE A GARDER

Le plus Important vide-greniers de début de saison dans les Vosges

Participation :

- Ouvert à tous les particuliers (*de et hors de la commune*).
- Arrivée Place de l'An 2000 entre 5h00 et 7h30.

Tarif :

- 2 € le mètre linéaire.

Conditions générales :

- La vente n'est autorisée que sur les emplacements réservés à cet effet.
- Les exposants s'engagent à ne pas dépasser les emplacements qui leur sont réservés et délimités au sol.
- La vente de boissons, de sandwiches et autres nourritures est réservée uniquement à l'organisateur.
- L'organisateur rappelle que chaque exposant est responsable, vis-à-vis du public et des autorités de l'origine des marchandises présentées sur son stand.
- **Un seul véhicule peut rester stationné proche de l'emplacement** (emplacement réservé supérieur à 4 mètres linéaire).
- **L'inscription est effective à la réception de tous les documents.**

Pour tous renseignements et réservations :

Olivier PERNIN

06 18 36 66 20

amicaleecolechaumouseysanchez@gmail.com

BUVETTE ET REPAS SUR PLACE

Date limite d'inscription 26 mars 2017

Autorisation municipale 01-2017

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

SANCHEY
Place de l'An 2000

DIMANCHE 02 AVRIL 2017

VIDE-GRENIERS

Amicale Ecole Chaumousey-Sanchez

INSCRIPTION A RENVoyer

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Adresse mail :

Nombre de mètres linéaires réservé : * 2 €/m = €

Véhicule utilisé : N° d'immatriculation :

Voiture Remorque Utilitaire Camionnette

A retourner **impérativement** avec cette inscription :

- **Photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso).**
- **Paiement.**

Chèque libellé à l'ordre de l'Amicale de l'Ecole de Chaumousey – Sanchez

Adresse : Olivier PERNIN- 8 rue du Pont Tournant-88390 SANCHEY

1. Je dégage entièrement la responsabilité de l'organisateur en cas de conflit entre un acheteur et moi-même pour ce qui concerne la marchandise exposée et vendue sous ma responsabilité.
2. Je m'engage à ne pas encombrer la voie publique afin de laisser libre accès aux secours éventuels.
3. Je déclare que les objets exposés sont réellement ma propriété, qu'ils n'ont pas été récemment achetés dans le but d'être revendus dans les vide greniers.
4. Je déclare sur l'honneur, de prendre l'engagement de participer à 2 vide-greniers maximum au cours de l'année 2017.

Fait à : le :

Signature :